

## Laissez-vous séduire...

800 000 habitants.

Préfecture : **Annecy**,  
à 25 mn de **Genève**,  
75 mn de **Lyon**.

Budget annuel  
**1 milliard d'euros**

■ **Par notre situation stratégique** aux frontières de la Suisse et de l'Italie, au cœur de la première destination mondiale pour les sports d'hiver.

■ **Par l'ouverture de notre politique RH**, axée sur la montée en compétences de nos 3000 collaborateurs avec plus de 8000 jours de formation par an pour un budget supérieur à 1,3 M€.

■ **Par la beauté de nos paysages** et nos multiples activités sportives, culturelles et de loisirs.

■ **Par l'exceptionnelle vitalité de notre tissu économique**, le dynamisme des activités technologiques et notre offre étendue de filières d'enseignement.



## MECANICIEN POLYVALENT H/F

Service des Ateliers – annexe de THONON

Pôle Routes – Direction Adjointe Parc

Filière technique – Cadre d'emplois des Adjoints techniques ou des Agents de maîtrise

Réalisation des travaux d'entretien ou de réparations de matériels roulants (berlines, véhicules utilitaires légers, tracteurs agricoles, poids lourds, engins de déneigement ou de chantier, et leurs équipements).

## MISSIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité du réceptionnaire d'atelier ou son adjoint, le mécanicien effectue les travaux correspondant aux ordres de réparation qui lui sont donnés. Il est amené à effectuer des interventions mécaniques, hydrauliques, pneumatiques, électriques, de la soudure,... sur tout type de matériel roulant (véhicule léger, utilitaire, lourd, agricole, TP... ).

Durant certaines périodes de l'hiver, le mécanicien est placé en astreinte les nuits et les week-ends à domicile afin de pouvoir intervenir en dépannage sur le matériel affecté en viabilité hivernale.

## COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

### ■ Savoirs et savoir-faire

- Compétences en mécanique (disposer d'un niveau minimal de CAP ou d'une expérience professionnelle en relation avec les activités de maintenance et réparation de véhicules automobiles, matériels de TP et agricoles et de leurs équipements).
- Permis VL obligatoire.

### ■ Savoir-être

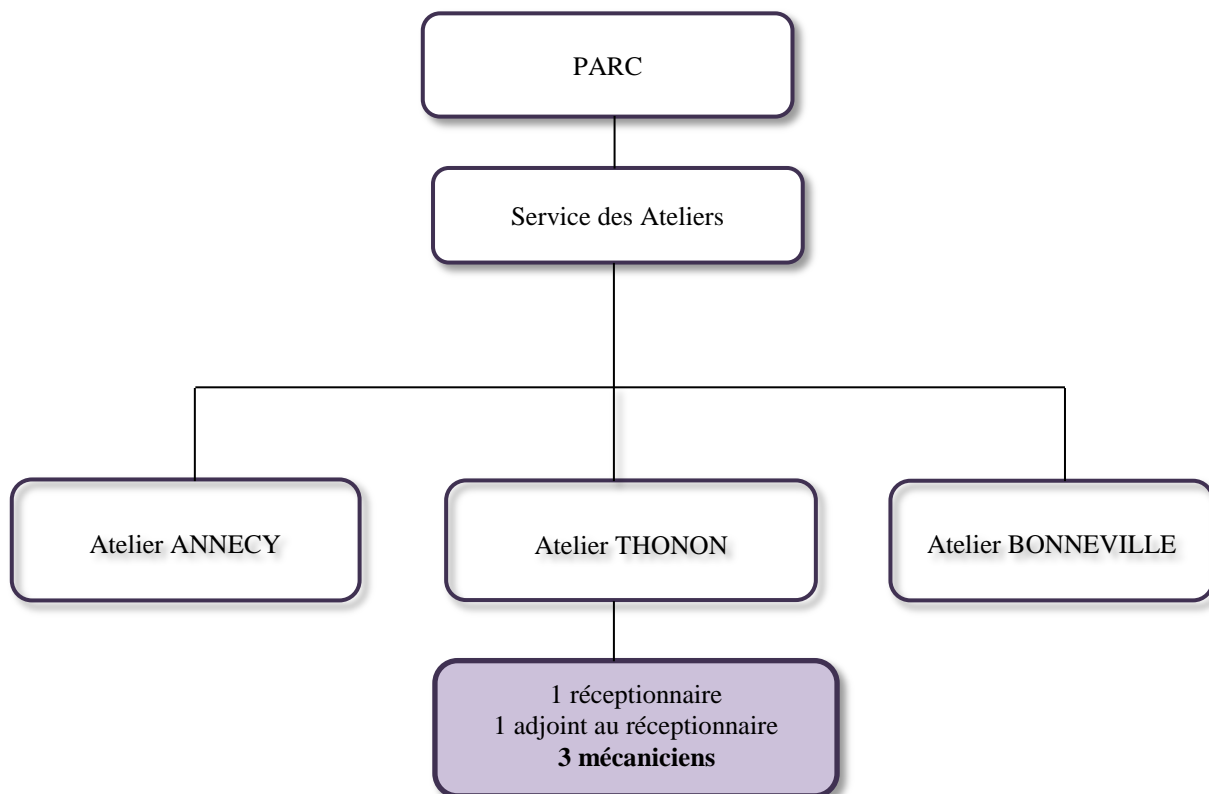
- Intégrer dans le travail de l'atelier efficacité, respect des réglementations, de la santé et de la sécurité, économie et qualité des prestations réalisées.
- Être autonome tout en sachant travailler en équipe dans le respect des consignes données.
- Savoir rendre compte.

## CONDITIONS D'EXERCICE

- Résidence administrative : THONON
- Temps de travail au Parc : 100 % (une semaine à 40h sur 5 jours et une semaine à 32h sur 4 jours), avec 1 vendredi de repos sur 2. Les horaires journaliers sont fixes. Les congés sont à caler avec ceux des autres mécaniciens.
- Contraintes spécifiques pendant la saison hivernale : très forte disponibilité liée au plan de charge et mise en astreintes (1 semaine sur 2) pour des interventions 7j/7 et 24h/24 sur les véhicules ou engins en panne ; nombreux déplacements sur site éventuellement sur route non dégagée.

- Conditions de rémunération : traitement indiciaire + régime indemnitaire lié au grade + prime annuelle équivalant à un traitement mensuel brut.

## ORGANIGRAMME DU SERVICE



## CONTACT

Pour tout renseignement sur le poste, vous pouvez contacter M. Serge GODDET, responsable des Ateliers au 04.50.33.20.42.

Les personnes intéressées par ce poste devront adresser leur candidature (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation administrative pour les agents fonctionnaires) à Monsieur le Président du Département par mail à l'adresse : [recrutement74@hautsavoie.fr](mailto:recrutement74@hautsavoie.fr) en indiquant la référence suivante : **UB/PR/2640** avant le **09/06/2019**.